

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 6

Artikel: Les sports d'hiver en Suisse
Autor: Junod, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SPORTS D'HIVER EN SUISSE

par A. JUNOD

Directeur de l'Office national suisse du Tourisme

Il y a quarante ans à peine, la Suisse n'attirait les touristes que pendant la saison chaude, en été surtout et au printemps, sur les rives privilégiées des lacs subalpins et des régions abritées contre les vents du Nord (Locarno, Lugano, Montreux, Vevey, Ouchy, etc.). Dès lors, une transformation complète s'est opérée dans le monde des touristes et des sportsmen: l'hiver est devenu de plus en plus une saison de tourisme et de sports en plein air, dans toutes les régions montagneuses dont l'altitude est supérieure à 1.000 m. Le secret de cette transformation gît dans les vertus hygiéniques et thérapeutiques de la haute montagne en hiver, à son air vif et pur, exempt de poussière et de microbes, à l'intensité lumineuse de l'atmosphère. Alors que les brouillards sont, en hiver, les hôtes trop fidèles des pays de plaine, ils sont inconnus dans les régions élevées. A cet égard, les parties montagneuses de la Suisse, c'est-à-dire les Alpes et le Jura, peuvent être considérées comme le paradis des

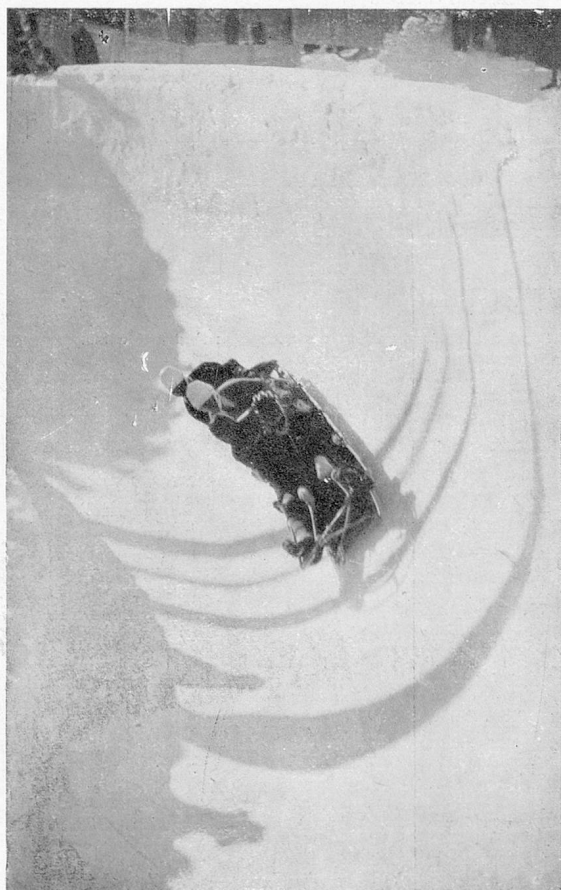
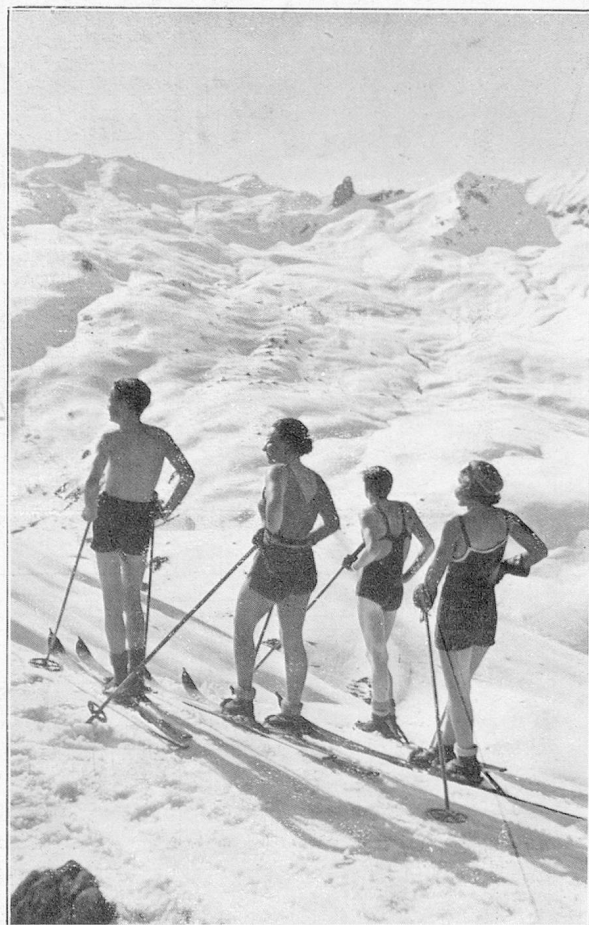


Photo C.F.F., Paris.

Course de Bobsleigh à Saint-Moritz



Skieurs près d'Arosa

Photo Brandt, Arosa (C.F.F.).

sports d'hiver. Tandis que les vallées écrasées de brume pleurent les beaux jours envolés, là-haut, sur la montagne blanche, malgré la basse température des nuits, le soleil luit radieux et chaud, autorisant la pratique des sports en plein air en costumes d'été. Il faut avoir séjourné dans les stations de haute altitude pour comprendre que les termes « froid » et « chaud », en dépit des lois de la physique, ne sont pas opposés l'un à l'autre. En effet, alors qu'il fait froid, que la neige crie sous les pas, que la glace des patinoires se laisse à peine entamer par la lame tranchante du patin, il fait cependant chaud au vrai sens du mot, ainsi qu'en témoignent ceux qui s'ébattent au soleil légèrement vêtus ou qui prennent des consommations sur la terrasse d'un restaurant. La scène change, il est vrai, à mesure que le soleil se couche, car c'est lui le grand dispensateur de la chaleur. Dès qu'il a disparu et que la nuit a étendu ses voiles sur la neige, la

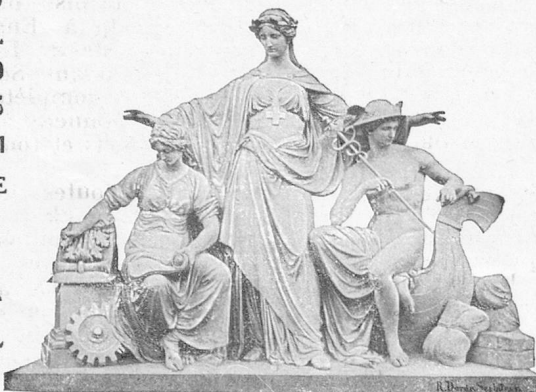
L'Helvétia

Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie

Sté ANONYME AU
CAPITAL SOCIAL
DE 10.000.000
FRANCS SUISSES
FONDÉE EN 1861

OPÉRANT EN FRANCE
DEPUIS 1876

SIÈGE SOCIAL A
SAINT-GALL
(SUISSE)



GARANTIES TOTALES

AU 31 DÉCEMBRE 1931

Francs Suisses 23.036.121

SINISTRES RÉGLÉS

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1931

Francs Suisses 257.000.000

DIRECTION POUR LA FRANCE

en son immeuble : 8 bis, rue de Châteaudun, PARIS (9°)

La direction de L'Helvétia-Incendie et ses agences se mettent à la disposition des Suisses résidant en France pour la vérification gratuite de leurs polices et l'étude de leurs risques.

PRINCIPALES AGENCES GÉNÉRALES

MM. :
MARSEILLE : Maurice ROUSSET, 1, place Sadi-Carnot.
NICE : Michel POVIS, 31, avenue de la Victoire.
CANNES : Marc MICHELET, 38, avenue de Provence.
TOULON : Camille MONNAYES, quartier du Champ de Mars, Immeuble Beau-Soleil.
NIMES : Jean LEMAIRE, 9, rue Raoul-Saint-Etienne.
ALÈS : René MERCOIRET, 16, boulevard Louis-Blanc.
MONTPELLIER : Joseph CASTAN, 28, rue Nationale.
NARBONNE : Joseph MARTIN, 22, rue de Lunès.
TOULOUSE : Roger de MONES, 2, rue Cantegril.
MILLAU : René GUIBERT, 39-bis, boulevard de l'Ayrolle.
TARBES : J. MOULES et A. LANTA, 4, rue de la Verrerie.
PAU : Paul NANCY, rue Duboné.
BAYONNE : Edouard SAINT-PÉ, place Louis-Pasteur.
BORDEAUX : Georges POURQUEY, 46, allées de Tourny.
LIMOGES : SAPOURDY, 38, ancienne route d'Aixe.
NIORT : Gaston-Louis FOURNIER, 4, rue Beauchamp.
NANTES : Jacques ROTILY, 15, rue Voltaire.
QUIMPER : Jean CARADEC, 9, rue des Régnaïres.
André GUYON, 10, quai du Stéir.
BREST : Robert DELOURMEL, 3, rue Foy.

SAINT-MALO : KLIPFEL, 2, rue Louis-Duveau.
RENNES : Maurice SAILLARD, 2, rue Duguesclin.
HASNE, 18, rue de Châteaudun.
CAEN : J. HAMARD, 26, rue Saint-Jean.
TOURS : A. PILORGET, 35, rue Nationale.
LE HAVRE : André DUBOIS, 105, boulevard de Strasbourg.
J. KABLE et A. LOUVEL, 97, boulevard de Strasbourg.
ROUEN : Pierre ALBE, 12 a, quai du Havre.
AMIENS : Paul MARQUANT, 28, rue Sagebien.
ARRAS : DEJARDIN et WASSENOVE, 8, boulevard Faidherbe.
BOULOGNE-SUR-MER : MARONIEZ & DETUNCQ, 61, boulevard de Clocheville.
CALAIS : Louis DRIN, 79, rue Descartes.
DUNKERQUE : Gustave GEERAERT, 12, rue Faulconnier.
BETHUNE : Raphaël LIEGEOIS, 46, boulevard Thiers.
ROUBAIX : ECKMANN & TETTELIN, 94, rue de la Gare.
SAINT-QUENTIN : Félix et Jules HANON, 41, rue Raspail.
SOISSONS : J. DE FAY, 8, boulevard Pasteur.
REIMS : Marcel DEMOULIN, 6, rue Jean-Jacques-Rousseau.
NANCY : P. SAVELLI DE GUIDO, 17, rue de Serre.
SEDAN : André COUVREUR, 8, avenue Philippoteaux.

STRASBOURG : STARCK & ANTON, 27, boulevard de Nancy.
MULHOUSE : Edouard DOLL & Cie, 20 bis, rue de la Sinne.
BELFORT : Marcel LEVY, 2, rue Emile-Zola.
MONTBELIARD : MEDINGER & FLAGEY, 1, rue des Jardins.
BESANCON : Xavier LE BLEU, 27, rue Mégevand.
ARC-SENANS : Louis JOEIN.
ANNECY : P. FOURNIER, avenue de Chevènes.
CHAMBERY : DANTRAIGUES, 3, rue Salteur.
GRENOBLE : Paul MICHOD & Fils, 24, rue Lafayette.
GAP : Marius BRISSAC, 49, rue Carnot.
LYON : GAGNIEUR & CHAVANE, 18, rue du Pât-d'Argent.
SAINT-ETIENNE : SERRE & BORDES, 17, rue Brossard.
THIERS : J. DUROGNON, 13, rue de Lyon.
VICHY : MOREL Fils, 30, rue de l'Eta-blissement.
MONTLUÇON : E. VERGNIAUD, 3, rue Chantoiseau.
CLERMONT-FERRAND : Jean AMIOT, 1, rue Montlosier.
ALGER : René KOHLER, 10, rue de la Liberté.
Jacques JACQUEMARD, 12, rue Dumont-d'Urville.
ORAN : BLAZY Frères, 5, rue Jean-Richepin.
BONE : Eugène MIELLE, 1, rue Thiers.
CASABLANCA : UNION D'ENTREPRISES MAROCAINES, 62, avenue de la Marine.

température s'abaisse rapidement sous le ciel étoilé. Peu importe, les hôtels sont aménagés pour les longues soirées d'hiver; c'est alors que, sous la direction experte des maîtres de plaisir, la vie mondaine bat son plein dans les salons et les halls confortablement chauffés.

La vie, dans une station d'hiver en vogue, est une succession ininterrompue d'exercices en plein air et de divertissements. Nous laisserons ici de côté les fêtes intérieures qui se déroulent dans les hôtels pour ne nous occuper que des sports de neige et de glace: ski, patinage, ski-kjöring, luge, bobsleigh, curling, hockey, etc. Par rang d'ancienneté, le patinage, la luge et le traîneau devraient occuper la première place, mais ils ont été détrônés par le ski qui offre le grand avantage de pouvoir être pratiqué partout sur les pentes neigeuses des montagnes.

La Suisse est sans conteste le pays privilégié des skieurs. Le domaine qui leur est réservé comprend toutes les parties montagneuses au-dessus de 1.000 mètres, aussi ne pouvons-nous que citer les principales régions: les Grisons, les Alpes d'Appenzell, la Suisse centrale, l'Oberland bernois, les Alpes vaudoises et fribourgeoises, le Valais et le Jura. Grâce aux skis, la neige, qui faisait autrefois obstacle aux communications, est devenue une route immense. De tous côtés, l'espace est ouvert au skieur, partout ses planchettes légères le portent à travers collines et forêts: rien ne saurait l'arrêter. Il gravit les montagnes, puis regagne les vallées dans une descente vertigineuse. Tandis que le patineur est limité à la même surface, le skieur a pour champ de ses exploits les plaines, les forêts, les collines ou montagnes, en un mot tout ce qui est couvert de neige.

Les principales stations d'hiver possèdent des patinoires dont la glace, bien entretenue, soigneusement rabotée et arrosée, est le rendez-vous des artistes du patin, dont les courbes harmonieuses et les volutes habilement tracées font l'admiration des spectateurs. Des patinoires spéciales sont réservées aux adeptes du hockey et du curling, ce dernier jeu n'exigeant pas la pratique du patinage. Mentionnons parmi les stations d'hiver dont les patinoires sont les plus réputées: Davos, Saint-Moritz, Pontresina, Samaden, Arosa et Klosters, dans les Grisons; Engelberg, Rigi-Kaltbad et

Andermatt, en Suisse centrale; Wengen, Mürren, Grindelwald, Kandersteg, Adelboden et Gstaad dans l'Oberland bernois; Villars, Caux, Les Diablerets, Les Avants, Château-d'Oex, Montana, Crans, Zermatt, Champéry et Morgins dans les Alpes vaudoises et valaisannes; Saint-Cergue, Le Pont et Les Rasses dans le Jura. Nombre de ces localités ont des pistes soigneusement aménagées pour les amateurs de la luge, du bobsleigh et du skeleton. Il suffit de rappeler le Cresta Run de Saint-Moritz, la piste de Schatzalp à Davos, celles de Gerschlialp à Engelberg, d'Almendhübel à Mürren, la piste de Bretaye à Villars, celles de Caux et des Avants-Sonloup. Cette énumération est loin d'être complète, car chaque station d'hiver met son honneur à offrir à ses hôtes tous les genres de sports et toutes les installations y relatives.

Outre les joutes internationales de patinage artistique, de hockey sur glace où viennent se mesurer les champions d'Europe et d'Amérique, un des concours les plus passionnants, accessible seulement aux as du ski, est le saut en skis, qui s'exécute au départ d'un tremplin situé à la base d'une pente de neige rapide. Il n'est pas rare d'y voir exécuter des sauts d'une longueur de trente à quarante mètres.

Certaines stations d'hiver, comme Saint-Moritz et Gstaad, sont réputées par leurs courses de chevaux sur glace et sur neige, où se mettent en ligne les plus nobles représentants de la race chevaline.

Les adeptes des sports d'hiver n'ont donc que l'embarras du choix. De quelque côté qu'ils se dirigent en Suisse, ils sont sûrs de trouver durant la saison froide des installations sportives répondant à leurs goûts, des hôtels confortablement aménagés, puis la neige et la glace, conditions premières des sports, enfin l'air pur, le soleil resplendissant, les cirques de haute montagne, les panoramas éblouissants. En faut-il davantage pour que les montagnes de la Suisse attirent d'année en année, en nombre toujours croissant, ceux qui sentent le besoin d'abandonner les préoccupations absorbantes de la ville, l'atmosphère fumeuse et poussiéreuse des grands centres, l'humidité et les brouillards de la plaine pour se retremper à la montagne, au milieu de paysages ensoleillés et d'une nature idéalement belle!



Patineuses à Saint-Moritz

Photo C.F.F., Paris.